## RICHESSE FORESTIÈRE.

permanente de 152,833,955 acres de terres boisées, c'est-à-dire 107,-997,513 acres dans la province de Québec; 14,430,720 acres dans l'Ontario et 2,474,240 acres en Colombie Britannique, sous le contrôle des différents gouvernements provinciaux, plus 27,931,482 acres dans les quatre provinces de l'ouest, sous la surveillance du gouvernement fédéral. Dans l'Alberta, sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, se trouve une réserve forestière de 13,373,860 acres, qui conservera les sources de nombre de rivières qui arrosent la grande Plaine Occidentale.

Dans l'Ontario, les coupes les plus abondantes pratiquées dans les forêts, sont celles des essences suivantes, placées dans leur ordre d'importance: pin blanc, pruche, pin rouge, épinette et érable; dans la province de Québec, l'épinette vient en tête, puis le pin blanc, la pruche, le bouleau et le sapin-baume, tandis que dans les provinces maritimes, l'épinette est encore au premier rang, suivie de la pruche, du pin blanc, du sapin-baume et du bouleau. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans l'Alberta, c'est aussi l'épinette qui domine, précédant l'épinette rouge et le pin gris. Enfin, en Colombie Britannique, l'abattage du sapin Douglas excède celui de toutes les autres essences réunies; viennent ensuite, dans leur ordre d'importance, l'épinette rouge, le cèdre, l'épinette, le pin jaune, la pruche, le pin blanc et le sapin-baume. Les plus grandes scieries du Canada sont situées dans la Colombie Britannique. Dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et de la Colombie Britannique, la coupe de l'épinette dépasse celle de toutes les autres essences réunies.

Les arbres croissant dans les trois provinces maritimes—Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick—comprennent l'épinette blanche, rouge et noire, le pin rouge ou de Norvège, la pruche, le cèdre blanc, l'épinette rouge, le tremble, le bouleau tendre, le merisier, l'érable à sucre, l'érable argenté, l'érable rouge, le sapinbaume, le tilleul, le pin gris, l'orme blanc, le hêtre, le frêne blanc, le frêne noir, le chêne rouge et le chêne rabougri.

L'on estime qu'au moins les deux-tiers de la superficie de la Nouvelle-Ecosse est couverte, soit de forêts vertes, soit de terres laissées dévastées par l'incendie et propres au reboisement plus qu'à tout autre usage. Les trois essences de bois dont il est fait la plus grande consommation sont, dans leur ordre respectif, l'épinette, la pruche et le pin blanc. Au cours des années 1909 et 1910, le professeur Fernow, ingénieur forestier de l'Université de Toronto, accompagné de ses adjoints, procéda à l'inspection des forêts de la Nouvelle-Ecosse, à la requête du gouvernement provincial. Ayant fait une évaluation distincte pour la partie continentale de cette province et pour l'île du Cap-Breton, le professeur Fernow estima que la terre ferme contenait approximativement 9,000,-000,000 de pieds de bois résineux et qu'en y ajoutant les bois de même nature de l'île du Cap-Breton, on obtiendrait 10,000,000,000 de pieds de ces essences. Il estima également, qu'outre ce bois de sciage, les conifères de la terre ferme susceptibles d'être transformés en pulpe représentaient environ 10,000,000 de cordes de bois à pulpe, tandis qu'il y en avait 14,000,000 de cordes dans l'île du Cap-Breton, soit un total de 24,000,000 de cordes de bois à pulpe pour la province entière.